

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 60 (1934)
Heft: 10

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un grand congrès de l'électricité en Suisse.

Du 29 août au 7 septembre prochain, se tiendra en Suisse le cinquième Congrès international des producteurs et des distributeurs d'énergie électrique, dont font partie les associations nationales d'entreprises électriques de nombreux pays d'Europe et d'outre-mer. Une première série de séances de travail aura lieu à Zurich, une autre à Lausanne. Une quantité de rapports économiques et techniques seront présentés et discutés.

L'organisation est assurée par le secrétariat général de l'Union de centrales suisses d'électricité (301 Seefeldstrasse, Zurich 8). Le Congrès, placé sous le patronage d'honneur de M. le Conseiller fédéral Pilet-Golaz, sera présidé par M. R.-A. Schmidt, directeur de l'E. O. S., à Lausanne.

On retarde la construction de l'usine de l'Etzel.

Les C. F. F., à la demande des milieux intéressés qui redoutaient de voir augmenter actuellement dans une trop forte proportion la production d'énergie électrique, ont décidé de retarder la construction de l'usine de l'Etzel. Pour ne pas priver de travail des maisons suisses, la partie mécanique et électrique de l'usine a cependant été confiée à ces dernières. Par contre, c'est la construction des bâtiments qu'on retardera de façon que la première partie de l'usine ne soit pas mise en marche avant l'automne 1937.

Service météorologique fédéral.

En remplacement de M. J. Maurer, démissionnaire pour raison d'âge, c'est M. Paul-Louis Mercanton, professeur à l'Université de Lausanne, que le Conseil fédéral a nommé directeur de la Station centrale de météorologie, à Zurich.

Les travaux du barrage du Chatelot.

Il y a déjà longtemps qu'on parle des travaux du grand barrage qu'on projetait de construire au Chatelot, sur le Doubs et dont devaient bénéficier notamment les villes de La Chaux-de-Fonds, du Locle et de Saint-Imier. On envisageait que ce vaste chantier pourrait occuper de très nombreux chômeurs, dans une région où, hélas ! ils sont légion. Mais, d'après des nouvelles puisées à bonne source, il semble qu'on ait pour l'instant renoncé à ces travaux coûteux, afin de ne pas augmenter dangereusement les quantités d'électricité disponibles.

Routes de montagne.

Une commission spéciale de l'Association des spécialistes suisses de la route a établi un plan de routes alpestres prévoyant des travaux importants sur une vingtaine de nos cols : Il s'agirait d'améliorer 824 km de routes et de créer une route nouvelle de 48 km au col du Susten. Les crédits nécessaires à ces travaux atteignent 128 millions. Sur cette somme, les salaires représenteraient en moyenne le 70 %, ce qui permettrait d'occuper utilement beaucoup de chômeurs. Le Conseil fédéral, de son côté, établit un projet prévoyant une série de travaux de ce genre.

Les comptes d'Etat de la Confédération pour 1933.

Le compte d'Etat pour 1933 fait ressortir un déficit de 69 millions, dont on ne sait pas encore exactement comment il sera amorti.

Forte diminution du chômage.

Notons cette heureuse nouvelle en souhaitant qu'elle marque un mieux-être durable : A la fin de mars 1934, on a enregistré 70 109 demandes d'emploi contre 91 233 à la fin du mois précédent et 71 809 à la fin de mars 1933. L'amélioration — que l'on constate d'ailleurs toujours, plus ou moins, en cette saison — est due aussi à la prudence dont on a fait preuve dans l'octroi des autorisations accordées aux travailleurs étrangers.

Les travaux de la gare de Berne.

Les travaux de transformation de la gare de Berne ont été avancés, pour combattre les effets du chômage. Les C. F. F. se seraient déclarés d'accord de les commencer dans un an (au lieu de quatre) à condition que le canton et la ville de Berne prennent à leur charge les intérêts des capitaux à engager pendant ces quatre ans. Les travaux procureraient de la besogne à quelque 250 chômeurs.

Une raison d'espérer.

Dans un discours prononcé à la Foire de Bâle, M. le Conseiller fédéral Schulthess a souligné qu'en 1933 notre balance commerciale avait été de 200 millions plus favorable qu'en 1932. Les trois premiers mois de cette année, a-t-il dit, permettent d'espérer une nouvelle amélioration. Acceptons-en l'heureux augure. J. P.

NÉCROLOGIE**Paul Mouttet.**

M. Paul Mouttet, chargé de cours à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, que connurent de nombreuses générations d'élèves, vient de mourir, à Lausanne, à l'âge de cinquante-trois ans.

Après avoir passé par l'Ecole de Zurich, M. Paul Mouttet travailla, comme ingénieur, dans la vie pratique. Un jour, au cours d'une inspection dans le tunnel du Lœtschberg, en construction, Paul Mouttet fut gravement blessé. Dès lors, il dut quitter la pratique et se consacrer au professorat.

Frère du Conseiller d'Etat bernois Mouttet, fils du préfet de Delémont, Paul Mouttet dissimulait sous une grande timidité les qualités d'esprit et de cœur les plus solides.

Tous ses anciens élèves lui garderont un bon et fidèle souvenir. J. P.

SOCIÉTÉS**Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.****Section de la S. I. A.**

Assemblée générale du samedi 21 avril 1934, à 17 h., à Lausanne.

Présidence de M. Thévenaz, architecte.

Après avoir entendu et adopté le procès-verbal élaboré par l'ancien secrétaire, M. von der Muhll, lu par le nouveau secrétaire, M. Camille Desponds, l'assemblée générale de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes approuva le rapport, excellent, de son président, M. Thévenaz, dont voici les grandes lignes : durant le dernier exercice, la principale activité de la Société s'exerça dans le domaine de la protection des titres d'ingénieur et d'architecte. Mais le Comité s'occupa aussi, avec la collaboration de membres particulièrement compétents, des projets de normes pour les constructions métalliques et le béton, et des ordonnances sur les charges. Ces projets furent définitivement adoptés, mais le Conseil fédéral tranchera en dernier ressort.

Plusieurs visites techniques et des conférences furent offertes aux membres dont l'effectif s'est accru (12 admissions contre 3 démissions). La Société comptait, au 1^{er} janvier 1934, 265 membres dont 211 ingénieurs et 54 architectes.

Le rapport de caisse, présenté par M. R. May, ingénieur, montra une situation très satisfaisante des finances. L'avoire de la Société était, au 31 décembre 1933, de 2410 fr. 45, en notable augmentation sur l'année dernière. Sur rapport de M. DuPasquier, vérificateur des comptes, ceux-ci furent adoptés, avec remerciements au caissier.

En remplacement de MM. Bolomey, professeur et Brugger, architecte, dont le mandat de membre du Comité arrivait à terme, on a élu MM. Stucky, professeur, et Virieux, architecte, directeur du plan d'extension de Lausanne.

La cotisation demeura maintenue à 12 fr. Sept nouveaux candidats furent admis.

Puis M. le professeur Stucky fit un rapport très clair et très complet, sans être long, sur la question de la protection des titres. Un cartel a été formé, à ce propos, qui comprend : la Société suisse des ingénieurs et des architectes, la Fédération des architectes suisses et l'Association des ingénieurs-conseils. Les textes proposés par le Comité central ont été soigneusement étudiés par les délégués des Sections vaudoise et genevoise, collaborant dans le meilleur esprit. A l'unanimité, ces textes furent considérés comme trop élastiques. Actuellement, en effet, ou aucun titre n'est reconnu, on peut négliger

des non-valeurs, tandis que si, par une trop grande complaisance, ces non-valeurs réussissaient à se faufler trop aisément parmi les « reconnus », on serait obligé de les traiter en égal. D'où un danger évident. Il faut donc que les examens institués pour la reconnaissance du titre soient sérieux. La Section vaudoise, d'accord avec celle de Genève, demande que les articles du projet concernant ces examens soient précisés : ceux relatifs aux connaissances mathématiques doivent correspondre, pour les ingénieurs, avec les programmes de l'examen propédeutique des écoles techniques. Ceux concernant la culture générale doivent offrir l'équivalence avec la maturité fédérale.

Quant aux architectes, il convient surtout, semble-t-il, d'être sévère dans le domaine de l'architecture elle-même, sans mettre trop l'accent sur les branches théoriques, car le facteur d'art a une très grande importance dans l'exercice de la profession. Les délégués de la Société vaudoise, afin d'éviter qu'entre par la petite porte les échoués des hautes écoles techniques, insistent pour obtenir des dispositions plus équitables relatives aux dispenses d'examen.

Une discussion intéressante suivit l'exposé de M. Stucky. On y souleva, notamment, la question des ingénieurs-chimistes.

Comme on le voit, le problème de la protection des titres d'ingénieur et d'architecte est en bonne voie de résolution. Pour l'instant, il ne peut s'agir que de la protection du titre, et non pas de la protection de l'exercice du titre. J. P.

Section Genevoise de la S. I. A.

La S. I. A. Section Genevoise, aura sa sortie de printemps, le 26 mai, après-midi ; visite de la Verrerie de St-Prex et de l'Abbaye de Bonmont ; dîner à Chavanne-de-Bogis, auberge du Soleil Levant. Le programme définitif sera envoyé par circulaire. Le Comité.

A³. E². I. L.

Assemblée générale du 28 avril 1934.

L'assemblée générale de l'Association des Anciens élèves de l'École d'ingénieurs de Lausanne s'est tenue, samedi après-midi, 28 avril, à l'Hôtel d'Angleterre, à Ouchy, sous la présidence de M. Meystre, directeur de la Compagnie générale de navigation. Avant la séance, on visita, sous la conduite compétente du président, le bateau « Genève » de la C. G. N., notamment ses installations de propulsion en Diesel électrique.

L'assemblée générale s'ouvrit par la lecture du procès-verbal, dû à la plume de notre collègue M. Georges Masson, secrétaire (Ch. de Boston 9, à Lausanne). L'état de la caisse, fort satisfaisant, fut présenté par le caissier, M. H. Matti, ingénieur aux C. F. F. Au nom de la commission de vérification des comptes, M. Roger Bolomey proposa l'adoption de ceux-ci. Ainsi fut fait sans discussion.

L'A³. E². I. L. compte actuellement 383 membres cotisants et 23 honoraires¹. MM. Axel de Reuterskiöld, Martin et Nicole, directeur des Forces de Joux, furent acclamés « honoraires ». La cotisation annuelle reste fixée à 7 fr., étant entendu que les nouveaux diplômés ne paient pas de cotisation pour l'année du diplôme.

On réélit d'enthousiasme le Comité en charge, qui ne fonctionne que depuis un an, à la satisfaction générale d'ailleurs. Durant le dernier exercice, en collaboration avec la S. V. I. A., l'Association organisa 9 conférences et 4 visites de chantiers. M. le président recommanda aux membres de montrer plus d'empressement pour ces manifestations, qu'on fera alterner entre le vendredi et le samedi après-midi, afin de tenir compte des désirs et des possibilités du plus grand nombre.

Les mêmes vérificateurs des comptes fonctionneront pour l'an prochain. La course traditionnelle d'été aura lieu dans la deuxième quinzaine de juillet. On visitera les travaux de protection² exécutés sur la ligne du Viège—Zermatt et l'on poussera une pointe jusqu'au Grimsel.

Après l'assemblée générale, de nombreux collègues prirent part à un dîner très réussi, au cours duquel on acclama président d'honneur M. Auguste Dommer. Voilà, certes, une distinction bien méritée ! J. P.

¹ Non compris les anciens élèves de Lausanne faisant partie de l'A³, de Paris, de Baden et de Lyon.

² Voir la description de ces travaux dans le *Bulletin technique* du 6 janvier 1934, page 9.— *Réd.*

BIBLIOGRAPHIE

Manuel de soudure autogène au chalumeau — à l'arc électrique — oxy-coupage, par Marcel Piette. — Un volume in-16 de 429 pages, avec 226 figures. Cartonné : 28 francs. — Librairie J.-B. Baillière et Fils, Paris.

L'auteur a mis, dans ce manuel, le plus de renseignements pratiques possible, sans négliger les principes techniques permettant de donner une base aux raisonnements et aux discussions.

Il a cru utile de développer spécialement les chapitres traitant de la préparation des pièces, de la dilatation, du retrait et de leurs conséquences, ainsi que les chapitres concernant la soudure des métaux ferreux. Quant à l'exécution proprement dite des soudures, s'il n'est pas possible d'apprendre à souder, ou de se perfectionner, *sur du papier*, l'auteur a cependant décrit les méthodes de travail le plus clairement possible en procédant par décomposition des opérations. Il a fait précéder leur étude d'un exposé des principes généraux sans l'observation desquels il ne peut exister de soudures saines, résistantes et économiquement réalisées.

Les moteurs Diesel à grande vitesse, pour l'automobile, l'aviation, la marine, la traction sur rail et les applications industrielles, par P.-M. Heldt, traduit de l'allemand par H. Petit. — Un volume (14 × 21 cm) de 430 pages, avec 225 figures. — Dunod, éditeur, à Paris.

Résumé de la table des matières : Nature du moteur et champ d'application. — Thermodynamique du cycle Diesel. — Phénomènes de combustion. — Les combustibles pour moteurs Diesel à grande vitesse. — Moteurs à injection par air comprimé. — Moteurs où l'injection de combustible se fait pendant la course d'aspiration. — Pulvérisation et pulvérisateurs. — Les pompes d'injection. — Moteurs à chambre de précompression. — Moteurs Diesel à injection directe. — Moteurs à antichambre. — Moteurs à deux temps. — Moteurs d'aviation. — Autres types de moteurs à huile. — La construction française et le moteur Diesel à grande vitesse.

La Revue des roulements à billes. — Editée par la Société anonyme des roulements à billes S. K. F.

Ce périodique est une source de documentation sûre et très bien présentée. Voici le sommaire des deux premiers numéros de cette année : Construction des paliers dans les compresseurs de machines frigorifiques. — Montage des roulements à billes et à rouleaux dans les machines-outils. — Applications de roulements aux mélangeurs pour la soie artificielle. — Appareil de forage muni de roulements à rouleaux. — Les établissements métallurgiques de Flin Flon, au Canada. — Les roulements S. K. F. dans l'industrie du macaroni. — Emploi des roulements S. K. F. sur les locomotives.

Versuche zur Ermittlung der Widerstandsfähigkeit von Beton gegen oftmals wiederholte Druckbelastung. — Rapport de O. Graf et E. Brenner sur les essais effectués de 1931 à 1933 au Laboratoire d'essai des matériaux de Stuttgart.

Schwingungsuntersuchungen an einer Eisenbeton-Pilzdecke des Ford-Neubaus in Köln. — Rapport de W. Gehler et W. Hort sur les essais effectués aux laboratoires d'essais des matériaux de Dresde et de Berlin. — Brochure de 27 pages (18/27 cm) avec 38 figures éditée sous les auspices du *Deutscher Ausschuss für Eisenbeton* par W. Ernst et Sohn, Berlin 1934. Prix 3,90 RM broché.

Ces deux séries d'essais intéresseront les constructeurs en béton armé, l'étude de la fatigue du béton sous l'action des charges répétées ou des vibrations étant à l'ordre du jour. Résumé de la table des matières : Fabrication et exécution des essais préliminaires et des essais principaux. Résultat des essais soit : résistance à la compression pour charges répétées, formation de fissures, influence de la fréquence des variations de charge sur la résistance et sur les flèches. Importance des vibrations dans les constructions. Le but des essais de vibration dans les dalles en béton armé. Description des essais effectués dans le Ford-Neubau à Cologne. Conclusions.

Voir page 6 des feuilles bleues le bulletin de l'Office suisse de placement.